

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 octobre 2026**Nombre de
Conseillers :**

En exercice : 15
Présents-
représentés : 15
Votants : 15

Le deux octobre de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire, Monsieur PRÉ Jean-Marie adjoint au Maire, Madame GOARDON Virginie, Madame KERDREUX Marine, Monsieur Le LAY Laurent, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle, Madame NICOLAS Brigitte.

**Date de
convocation :
25 septembre
2026**

Procurations : Madame Jacqueline LE GAC a donné procuration à Monsieur Alain BILLEBEAUD, Madame Edwige LEPOT a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET, Monsieur Bruno BONSIGNÉ a donné procuration à Madame Monique HASCOËT, Monsieur Philippe Le JEUNE a donné procuration à Madame Gwénaëlle CADIOU QUÉAU., Monsieur Joël HÉNARD a donné procuration à Madame Brigitte NICOLAS, Madame Bérénice BATTAIS a donné procuration à Madame Virginie GOARDON

Secrétaire de séance : Madame Monique HASCOËT

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 28 août 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

- dossier SPR –arrêt du projet de PVAP (plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine)
- Locronan –commune touristique-autorisation de réaliser les formalités requises dans le cadre du dossier de classement
- subvention arbre de Noël et chèques cadeaux enfants du personnel et élus
- subvention à l'association des écureuils de PLOGONNEC
- budget ALSH : admission en non valeur
- SDEF –signature de deux conventions
- Projet de cession d'un délaissé de voirie
- animation des « illuminations » : autorisation de signature de 3 contrats avec Animaction et 1 contrat avec le groupe EBEN
- Acquisition décors illuminations pour Noël-autorisation de signature
- voirie : projets de travaux –autorisation de signature
- sécurité : instauration d'un barrage routier manuel encastré
- Budget Communal : décisions modificatives
- Proposition de deux noms de titulaires que LOCRONAN peut suggérer à QBO qui pourra ensuite désigner ses représentants au sein du SDIS de DOUARNENEZ
- Convention de servitude de passage avec le SDEF pour une reprise en souterrain de la station de pompage
- Questions diverses

13-2026-0210-13-PROPOSITION DE DEUX NOMS QUE LOCRONAN PEUT SUGGÉRER À QBO QUI POURRA ENSUITE DÉSIGNER SES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU SDIS DE DOUARNENEZ

QBO a été interpellée par la ville de DOUARNENEZ concernant la désignation de ses représentants au sein du SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) pour la construction du Centre d'Incendie et de secours de DOUARNENEZ. L'intervention des représentants consiste essentiellement à assurer le suivi de l'amortissement de la dépense liée à la construction du Centre, avant le transfert définitif au SDIS

L'activité ne concernant que le territoire de LOCRONAN, QBO propose que l'on suggère deux noms de titulaires : les membres suivants sont pressentis :

Thierry CAUBET et Alain BILLEBEAUD

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Propose à QBO les noms de Messieurs Thierry CAUBET et Alain BILLEBEAUD

VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Deux noms proposés à QBO	15	0	0

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Thierry CAUBET

